

Bac Professionnel

Technicien Menuisier Agenceur (TMA)



Objectifs de la formation

Ce Baccalauréat Professionnel prépare au métier de menuisier d'agencement. Celui-ci participe dans le cadre de l'entreprise, à la fabrication et à la pose sur site d'ouvrages en bois et matériaux associés.

Durée de la formation

3 ans, formation initiale. (84 semaines de cours et 22 semaines de stage).

Conditions d'inscription

- S'adresse prioritairement à des élèves sortant de 3e.
- Possibilité en 2 ans pour les élèves pouvant bénéficier d'une passerelle (après une seconde générale ou un CAP du champ professionnel).

Qualités requises

Le menuisier agenceur est un technicien. Son métier demande au quotidien de faire preuve d'organisation et d'autonomie.

Insertion professionnelle

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien menuisier-agenceur" exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment, et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.

Poursuite d'études possible

Généralement en BTS Développement et Réalisation Bois (DRB), Etude et Réalisation d'Agencement (ERA), Systèmes Constructifs Bois et Habitat (SCBH) et Technico-commercial bois, matériaux dérivés et associés.

Durée horaire

- Enseignement professionnel (technologie, construction, atelier) : 1152h
- Prévention santé environnement : 84h
- Economie-gestion : 84h
- Français et Histoire-géographie : 380h
- Maths et Sciences physiques : 349h
- LV1 : 181h
- EPS : 224h
- Arts appliqués : 84h
- Accompagnement personnalisé : 210h

Epreuves examen

- **Contrôle en cours de formation (CCF)** : Maths, Sciences Physiques, LV1, Arts appliqués, EPS, réalisation et suivi des ouvrages en entreprise, fabrication et mise en œuvre sur chantier.
- **Epreuves ponctuelles** : Français (2h30), Histoire-géographie (2h), Prévention santé environnement (2h), Economie-gestion (2h), analyse technique d'un ouvrage (4h) et préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier (3h).

Lycée professionnel de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tel : 05 61 83 57 49
Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr
Site internet : <http://ameublement-revel.entmip.fr/>